

IHESDIN

EN IMAGES

LE BRIMEX FOOTBALL

OPAH : des aides pour l'habitat

Il ne reste que quelques mois aux habitants de l'Hesdinois pour prétendre à des aides d'amélioration de l'habitat comme l'a fait Huguette Cordier de Capelle-les-Hesdin.

Après une enquête et une étude sur la situation de l'habitat, la communauté de communes de l'Hesdinois a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Revitalisation Rurale afin d'aider à la rénovation des logements.

L'opération se termine le 15 décembre

Cette action commencée en 2012, s'achèvera le 15 décembre 2016 puisqu'elle était actée pour une durée de 5 ans. Elle s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs des 27 communes de l'Hesdinois pour des travaux d'amélioration et de réhabilitation.

Les aides dans le cadre du programme « habiter mieux » reposent sur des critères bien précis d'économies d'énergie (au moins 25 %) et de recherche d'autonomie. Elles sont octroyées par l'ANAH et de la communauté de communes des 7 Vallées sur dossier pour des logements de plus de 15 ans en résidence principale et ne bénéficiant pas d'un prêt à

taux zéro de moins de 5 ans. Tout demandeur est également soumis à un plafond de ressources.

Perette Dehaeze d'Inhari, l'opérateur qui accompagne les particuliers dans le montage du dossier et le suivi, et Laetitia Huré, responsable des ressources humaines à 7 Vallées comm, sont deux acteurs importants de ce dispositif qui se termine dans 6 mois. Elles incitent tous ceux qui envisagent des travaux à s'informer sur ces aides.

« Sur les 111 dossiers déposés et validés (104 pour des propriétaires occupants et 7 pour des bailleurs), les aides ont atteint en moyenne 46 % », indique Mme Dehaeze

Une aide précieuse

Retraitée de 73 ans, Huguette Cordier de Capelle-les-Hesdin, a profité de cette opération dont elle a entendu parler via le bulletin municipal de sa commune. « Sans ces aides, j'aurais fait des travaux mais seulement en partie car tout cela à un coût », indique la retraitée qui a monté un dossier pour l'amélioration énergétique

Informez-vous avant qu'il ne soit trop tard !

en 2014. Elle a changé sa chaudière, sa porte d'entrée et isolé le plafond de son sous-sol, le tout pour une économie d'énergie de 29 %. Elle a obtenu 76 % du coût de sa facture.

« Je n'ai plus qu'à m'occuper de faire remplir la cuve de fuel », indique avec le sourire Mme Cordier qui n'a pas hésité à solliciter une nouvelle aide dans le cadre de l'aide à l'autonomie pour la motorisation des volets roulants. Là aussi, une aide est prévue à hauteur de 36 %.

« Le plafond de travaux est fixé à 20 000 euros HT sur 5 ans », précise Laetitia Huré pour expliquer : « Mme Cordier n'avait pas consommé tout le crédit possible lors de la première opération, elle pouvait donc prétendre à une nouvelle aide ».

Renseignez-vous rapidement

Les permanences d'informations et de conseils ont lieu le mardi de



Mme Cordier est heureuse d'avoir profité de ce coup de pouce pour son bien-être.

13h30 à 15h30 à la médiathèque d'Auchy-les-Hesdin et le jeudi de 9h à 12h dans les locaux de la commu-

nauté de communes, rue du général Daullé à Hesdin.

MAURICETTE FAY